



DLF Bruxelles-Europe ***Diversité linguistique et langue française***

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

Retrouvez toutes nos Infolettres sur le site
http://www.langue-francaise.org/Bruxelles_entree.php

Infolettre N° 16

Bruxelles, le 5 mars 2009

Sommaire : I Compte rendu de l'assemblée générale – II « Quelles langues parleront les Européens de demain ?
– III Agenda – IV Brèves – V Bons points, mauvais points.

I Compte rendu de l'assemblée générale du 26 novembre 2008



Au nom du Conseil
d'administration,
Roger
VANCAMPENHOUT

, co-président, ouvre l'assemblée. Il rappelle qu'il s'agit d'une assemblée générale intermédiaire, puisque l'AG comportant le renouvellement des organes statutaires de l'association se tiendra fin 2009. Il expose les grandes lignes du projet de **rapport d'activité**, préparé par Brigitte TOUT, secrétaire générale (annexe).

La liste des événements auxquels DLF Bruxelles-Europe a participé au cours de 2008 est complétée comme suit : - Préparation des Assises européennes du plurilinguisme (Berlin juin 2009) : 5 novembre à Paris (Claire GOYER). Après discussion, il est décidé d'envoyer aux membres intéressés l'étude comparative des dispositions « linguistiques » des traités de Nice et de Lisbonne (ce document fera l'objet d'un envoi séparé). Roger VANCAMPENHOUT expose ensuite les grandes lignes du **projet de rapport d'orientation** pour 2009. S'agissant d'un rapport oral, le co-président insiste sur les grands axes de notre action :



Poursuite de la stratégie auprès des institutions européennes à Bruxelles visant à maintenir la place du français en tant qu'une des principales langues de communication des institutions. **Renforcement de la stratégie de communication** de DLF-Bruxelles Europe visant à faire connaître et à diffuser nos objectifs.

Participation systématique aux événements (colloques, conférences, tables rondes, etc.) liés à la promotion du multilinguisme et à la promotion de l'éducation et des cultures européennes.

Renforcement des liens avec d'autres organisations de la société civile poursuivant des objectifs similaires en matière de défense du plurilinguisme.

En ce qui concerne le **rapport financier**, il est convenu de le reporter à l'assemblée générale statutaire de fin 2009. L'assemblée est informée du départ de Jacques DELMOLY, membre du Conseil d'administration. Elle s'associe aux remerciements adressés à Jacques DELMOLY par le Conseil d'administration. Elle valide ensuite l'élection de Françoise MULFINGER en tant que deuxième réviseur aux comptes.

Après une discussion générale, les membres de l'assemblée sont invités à écouter l'intervention de Heinz WISMANN, invité d'honneur de DLF Bruxelles-Europe.

II « Quelles langues parleront les Européens de demain ?

Synthèse de l'intervention de Heinz WISMANN (Roger VANCAMPENHOUT)

L'Union européenne peine à forger une identité et une citoyenneté européennes. Sans cesse invoquées, ces notions sont à l'heure actuelle enfermées dans le débat – qui ne paraît pas devoir être clos avant longtemps – sur les finalités de l'Union : soit, subordonner la politique à l'économie et au marché et réduire au minimum le transfert de la souveraineté politique des Etats nationaux, en laissant à ceux-ci les compétences qui échappent aux tractations strictement économiques (l'éducation, la santé, la défense, la politique étrangère et d'autres); soit, transférer ces compétences au niveau d'une Union politique, première étape d'une « nation européenne » dotée d'institutions démocratiques nouvelles. Ces deux approches, certes opposées, ont toutefois en commun qu'elles privilégient une vision fonctionnelle, voire fonctionnaliste, de l'intégration européenne, qui s'accommode parfaitement du recours à des techniques d'harmonisation, de négociation, d'échanges et de médiation s'appuyant sur des « langues de service », voire sur un seul idiome conventionnel commun, tel que l'anglais international.

Heinz WISMANN entend dépasser ce débat en postulant que le projet d'intégration européenne ne sera « approprié » par les citoyens que s'il se fonde sur une culture politique commune, qui reste à construire. Le monde commun des citoyens européens ne peut être seulement fonctionnel. Il doit être ancré dans la diversité des cultures européennes. *« S'il doit être un monde partagé, il doit se référer à des valeurs reconnues, qui orientent les discussions et les choix »*, écrit-il dans *L'avenir des langues*¹. Le langage commun des Européens de demain sera bien plus qu'un langage technique ou spécialisé en fonction des thèmes de la négociation, ou qu'un langage codé et uniformisé, soucieux de lisser les aspérités de négociations à finalité purement fonctionnelle. Ce langage commun devra obligatoirement intégrer la diversité des

cultures et des langues. *« Ce qu'on appelle le « déficit démocratique de l'Europe » tient pour une part au fait que, privée d'une politique active des langues vivantes comme langues historiques de culture et d'un projet éducatif commun, l'Union européenne ne constitue pas encore un milieu favorisant une reconnaissance mutuelle réussie des individus et des sociétés »*². Le succès d'une intégration plus poussée de l'Europe ne pourra faire l'impasse sur la diversité des cultures. Seule la prise en compte de cette diversité par les langues, qui en sont autant de vecteurs, parce qu'elles seules intériorisent les traditions et les solidarités nationales, permettra de dépasser la superficialité des politiques actuelles de communications fonctionnelles.

Heinz WISMANN nous rappelle également ce que les langues de culture européennes, y compris la langue anglaise, doivent à l'héritage des langues anciennes (le grec, le latin, l'hébreu, . . .), dans lesquelles elles sont enracinées et dont les textes constituent un outil pédagogique irremplaçable : elles apprennent aux élèves à porter un regard historique sur leur propre langue, la langue maternelle. En conclusion, si les langues « de service » facilitent les échanges internationaux, seule l'intercompréhension basée sur une initiation aux langues de culture et une réappropriation des langues anciennes permettra de construire des représentations possibles de l'avenir, qui auront intériorisé l'hétérogénéité culturelle et linguistique de l'Europe et, partant, assis le projet européen sur un socle commun solide et fécond.



¹ « L'avenir des langues » - Repenser les humanités - Pierre Judet de la Combe / Heinz Wismann (Editions du Cerf Paris) p. 102

² Ibidem, p. 125

III AGENDA janvier, février, mars

15 janvier Paris : EXPOLANGUES : Claire GOYER a participé à deux tables rondes

1. Les enjeux et les métiers de la traduction

Une intéressante table ronde, assez technique, animée par Aleksandra KOWALSKA et Alain WALLON (antenne pour le multilinguisme de la CE à Paris) : au menu, les enjeux de l'introduction par la Commission européenne de la dimension multilingue dans tous les domaines de la politique communautaire, les différents métiers de la traduction, la terminologie et des logiciels de traduction.

Des chiffres : la Direction générale de la traduction de la Commission européenne emploie 1750 traducteurs, 600 personnels d'appui. La demande de traduction augmente de 5% par an, 26% des pages sont traduites par des traducteurs extérieurs.

De nouveaux outils : finie l'image du traducteur solitaire devant sa page. L'aspect pratique le plus frappant du métier de traducteur à la Commission européenne est l'usage de l'informatique, tant pour la gestion de la demande que pour les outils d'aide à la traduction (ressources terminologiques et documentaires en ligne ou en réseau, bases de données, dictionnaires, etc.). Le traducteur se sert d'outils sophistiqués tels que les bases de données terminologiques IATE, QUEST ou le programme Euramis/TWB. En effet, le nombre considérable de pages traduites au sein d'une même institution a permis la constitution d'une

mémoire centrale immense, constamment enrichie. Cet outil se révèle particulièrement efficace (taux de correspondance élevé entre texte à traduire et textes déjà traduits) pour les textes les plus standardisés, dans lesquels les mêmes formulations reviennent constamment, comme les appels d'offres et certains textes législatifs.

Soutien nécessaire à la circulation des œuvres : la résolution du Conseil des ministres de l'UE du 21 novembre 2008, relative à une stratégie européenne en faveur du multilinguisme, propose d'engager une réflexion sur la pertinence et la faisabilité, à terme, d'un programme spécifique de soutien à la traduction à la hauteur des enjeux culturels, technologiques et professionnels.

Le saviez-vous ? Seulement 5% d'œuvres étrangères sont traduites en anglais. On assiste à une sorte de surdité des pays anglo-saxons. En effet, 95% des œuvres qui y sont publiées sont d'origine anglo-saxonne.

2. Multilinguisme, où va l'Europe ?

Table ronde plus stratégique animée par Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France, avec Harald HARTUNG, chef d'unité à la Direction Education, Culture de la Commission européenne, Ghislaine GLASSON-DESCHAUMES (revue internationale de pensée critique, *Transeuropéenne*) ; Claude TRUCHOT, professeur à l'université Marc-Bloch à Strasbourg ; Christian TREMBLAY, directeur de l'Observatoire européen du plurilinguisme.

Les intervenants ont tous souligné la difficulté de mettre en œuvre le multilinguisme tant à l'échelon institutionnel qu'à l'échelon national. Si la stratégie en faveur du multilinguisme est de plus en plus considérée comme une nécessité en raison de l'internationalisation des échanges, les avancées peinent à se faire sentir. Dans l'enseignement, elles sont surtout formelles.

En réalité, l'offre de langues à l'école diminue. Dans les entreprises qui s'implantent à l'étranger, la tendance est d'utiliser la langue véhiculaire (anglais). Même tendance dans les universités : Campus France propose des cours en anglais. Conséquence : quel est le niveau réel des formations ainsi dispensées ? Des évaluations restent à faire.

20 février : « PLURILINGUISME et UNIVERSITÉS » Ambassade de Roumanie à Paris. Journée organisée par l'Observatoire européen du plurilinguisme (<http://plurilinguisme.europe-avenir.com>)

21 mars 11 heures : « PLURILINGUISME, UN ATOUT POUR L'EUROPE ? »

Claire GOYER interviendra à la table ronde

Cinquième édition du Festival des langues de Lille www.festivaldeslangues.org

Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, Place du Théâtre- Lille.

IV BRÈVES

- « Collège Belgique" vient d'être créé sous l'égide de l'Académie royale de Belgique, avec le parrainage du Collège de France www.academieroyale.be

- *Non-respect de la diversité linguistique dans le fonctionnement des institutions européennes,* [SÉNAT PROPOSITION DE RÉSOLUTION EUROPÉENNE](#)

- **L'anglais, une langue rare ! L'Europe craint la pénurie d'interprètes.**

D'ici à une dizaine d'années, un tiers des 1750 traducteurs de la Commission européenne doivent partir en retraite. Le besoin le plus urgent concerne l'anglais mais ce n'est pas la seule langue concernée. Au cours des dix prochaines années, un grand nombre d'interprètes de langues française, allemande, italienne et néerlandaise partiront aussi en retraite. Des actions de sensibilisation pour ces langues sont déjà prévues dès 2009 en ce qui concerne le français et l'allemand (source Europa)

V « BONS POINTS, MAUVAIS POINTS »

Nous insérons désormais dans chaque numéro de l'*Infolettre* une rubrique « **Bons points et mauvais points** », destinée à souligner les bonnes et mauvaises pratiques en matière de multilinguisme, observées dans les institutions et organes de l'Union européenne ainsi que dans la « société civile » européenne. Cette rubrique illustre le fait que les institutions et autres organes de l'Union européenne, prônent *urbi et orbi* le multilinguisme, mais pratiquent souvent *intra muros* la langue unique. Rien d'étonnant donc que la « société civile » leur emboîte le pas. **Participez à ce classement ! Envoyez-nous les résultats de vos observations !** (bxl-europe@skynet.be)

- **Le PSE (Parti socialiste européen)** a publié son Manifeste électoral pour les élections européennes de juin 2009 en DE, EN et FR.

Le site Internet est bilingue: FR et EN. <http://www.pes.org/>

- **Le FORUM permanent de la Société civile européenne**

décline son Infolettre en DE, EN et FR <http://www.forum.civil-society.org>



- **L'UEF international** (état-major supranational de l'Union européenne des Fédéralistes - Union of . . . European Federalists) persiste à privilégier la langue unique de communication. <http://en.federaleurope.org>

- **Directions générales de la Commission européenne :**

nous établirons prochainement une liste de bonnes et mauvaises pratiques.



**Renseignements - adhésion ☎ 02 375 72 37, ✉ bxl-europe@skynet.be
DLF-Bruxelles-Europe, Chaussée de Waterloo, 1313 E - 1180 Bruxelles**

À bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald, tot kijk, do zobaczenia

Rédaction : Claire GOYER, Roger VANCAMPENHOUT



Rapport d'activité 2008

Depuis notre Assemblée générale du 28 novembre 2007, DLF Bruxelles-Europe est restée très active.

1 Réunions

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois et le Bureau exécutif 6 fois.

2 Communication

- 4 infolettres ont été publiées avec un nouveau logo inauguré sur la dernière infolettre N° 15.
- Un nouveau logo a été créé.
- Un nouveau dépliant a été réalisé.
- Un site Internet consacré à DLF Bruxelles-Europe a été créé sur le site de DLF-France.

3 Groupes de travail

Conformément au souhait exprimé lors de l'AG de novembre 2007, trois groupes de travail ont été mis en place : le groupe 1 "Communication", le groupe 2 "Relations avec les institutions européennes", le groupe 3 "Relations avec la société civile". Les groupes 1 et 2 se sont réunis et ont bien avancé dans leurs objectifs. Le 3^{ème} doit être réactivé.

Points forts des actions :

● Participations à des événements et interventions

- Interventions de Claire GOYER et Jacques DELMOLY au Festival des langues à Lille les 7 et 8 mars (voir le compte rendu dans l'infolettre N° 13).
- Participation à l'audition publique sur le multilinguisme organisé par la Commission européenne à Bruxelles le 15 avril (Claire GOYER et Roger VANCAMPENHOUT) (voir le compte rendu dans l'Infolettre N° 13).
- Participation aux Etats généraux du Multilinguisme organisés dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne le 26 septembre à Paris (Sorbonne) (Françoise WUILMART, Claire GOYER et Brigitte TOUT) (voir le compte rendu dans l'infolettre N° 15).
- Participation de Claire GOYER à l'émission de France Inter « *Et pourtant elle tourne* » du 23 octobre sur le thème « *le français dans les institutions européennes* », animée par Quentin Dickinson.
- Préparation des Assises du plurilinguisme à Paris le 5 novembre (Les Assises se tiendront en juin 2009 à Berlin).
- Participation au colloque organisé par ASSODILIT (Associazione per la diffusione della lingua e cultura italiana in Europa) à Bruxelles "Les multiplicités culturelles et linguistiques en Europe" le 11 novembre (intervention de Roger VANCAMPENHOUT).

● Lettres envoyées (et réponses)

- Lettre au Commissaire ORBAN, en date du 21 avril concernant *la politique de communication de la Commission* (Infolettre N° 13). Sa réponse (infolettre N° 14) est encourageante, mais demeure sans effet à ce jour.
- Lettre au Président SARKOZY en date du 12 novembre 2008 dans le cadre de la présidence française de l'UE (document disponible sur la table)

● Publications

- Revue de Défense de la langue française
N° 227 janvier-mars *Une première à New-York* (Claire GOYER)
N° 228, avril-juin *La Belgique et ses langues* (Roger VANCAMPENHOUT)
- Site Internet de DLF *Le multilinguisme, défi pour l'Europe* (Claire GOYER)

● Événement

Dîner-Débat du 26 novembre 2008 sous le haut patronage de S.E.M. Pierre SELLAL, représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne.

Invité d'honneur et orateur : Heinz WISMANN : « Quelles langues parleront les Européens de demain ? ».

Brigitte TOUT
26 novembre 2008